



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230123-2023001-DE



Séance du 23 janvier 2023 à 18h

2023/001

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Laetitia CAZABAN, Caroline ECORCHON, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Sandrine TREBUCQ.

Absents : Juliette SALANNE (procuration à Hélène FRANCES), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Noémie DEUTSCH, Alexandre ARRIZABALAGA, Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 18 janvier 2023

PROJET DU POUHEY 2030

M. le Maire rappelle à l'assemblée municipale qu'en 2021, la Mairie d'Ibos a lancé une étude sur le quartier du Pouey. Le bureau d'études ATU, en charge du projet, travaille depuis 2 ans, en lien avec les élus et la commission extra-municipale, sur la définition des différents scénarii et des propositions d'aménagement avec une stratégie de requalification du quartier du Pouey. Montant de l'étude : 19 200 € TTC.

Le bureau d'études, arrive à terme de ce travail avec la présentation au conseil municipal du programme opérationnel organisé en 4 axes.

M. le Maire remercie tous les acteurs du projet pour la qualité du travail réalisé pendant ces deux années :

- Sous la houlette de Michel Duhamel pour la commission démocratie participative
- Avec l'aide des commissions urbanisme - Philippe Soulé-Péré, développement durable - Régine Toson et travaux - Bernard Joucla.
- Le cabinet Toponymie (ex ATU),
- La commission extramunicipale,
- Les services municipaux
- Les différents partenaires (CD65, CATLP, Etat...).

Après la présentation par le cabinet Toponymie du projet « Le Pouey 2030 » en début de séance du conseil municipal, M. le Maire propose de se prononcer sur les choix et les propositions d'évolution du « quartier du POUHEY » sur 4 axes opérationnels :

- La requalification de la route de Pau
- L'aménagement des espaces de rencontre
- L'affirmation de la place des cheminements doux
- La création d'une salle de quartier

Au cours du débat, des remarques ont été formulées, notamment :

De la part de la commission extramunicipale :

- Ils sont satisfaits d'avoir participé en espérant que des actions concrètes verront rapidement le jour
- La rencontre entre les habitants du Pouey a créé une dynamique intéressante malgré des avis parfois divergents
- Ils invitent la municipalité à ne pas perdre de vue que le Pouey est un quartier qui doit faire partie d'Ibos
- Le projet de mobilités douces va permettre de recréer ce lien avec le bourg centre

De la part des élus de la commune

- Le projet initial avait pour objectif de créer du lien avec le bourg centre et prendre en compte les préoccupations des gens de ce quartier

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, entérine, à l'unanimité, le projet présenté par le cabinet Toponymie.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE

Réhabilitation du quartier du Pouey



Commune de Ibos (65)

IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Titre du document	Étude de réhabilitation du quartier du Pouey
Pièce	Pièce n°3 : Programme opérationnel pluriannuel
Version	Janvier 2023
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Ibos
Bureau(x) d'étude(s)	 ATELIER AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE et URBANISME
Rédacteurs	Julie Delpy Alithea Corbi Laura Faux

SOMMAIRE

Stratégie de requalification du quartier du Pouey.....	7
1. Un programme opérationnel organisé en 4 axes	7
2. La priorisation des actions dans le temps : programmation pluriannuelle.....	8
Les Fiches Actions	9
AXE 1 : LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE PAU	9
ACTION N° 1 : Végétalisation et intégration des modes doux	9
ACTION N° 2 : Apaiser et sécuriser la route de Pau	10
ACTION N° 3 : Fluidifier la circulation du carrefour	11
ACTION N° 4 : Permettre la mutation de certaines constructions « habitation » en commerce	13
AXE 2 : L'AMENAGEMENT DES ESPACES DE RENCONTRE	14
ACTION : Aménager un espace multiusage et multigénérationnel.....	14
AXE 3 : L'AFFIRMATION DE LA PLACE DES CHEMINEMENTS DOUX.....	16
ACTION N° 1 : Aménager des voies partagées rue Charles Manciet et Chemin du Broustet	16
ACTION N° 2 : Aménager une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) sur le Chemin de la Traverse	18
ACTION N° 3 : Mettre en place une signalétique sur les chemins ruraux.....	19
AXE 4 : LA CREATION D'UNE SALLE DE QUARTIER.....	21
ACTION : Investir un bâtiment public existant pour en faire une maison de quartier.....	21
Carte de synthèses-.....	22

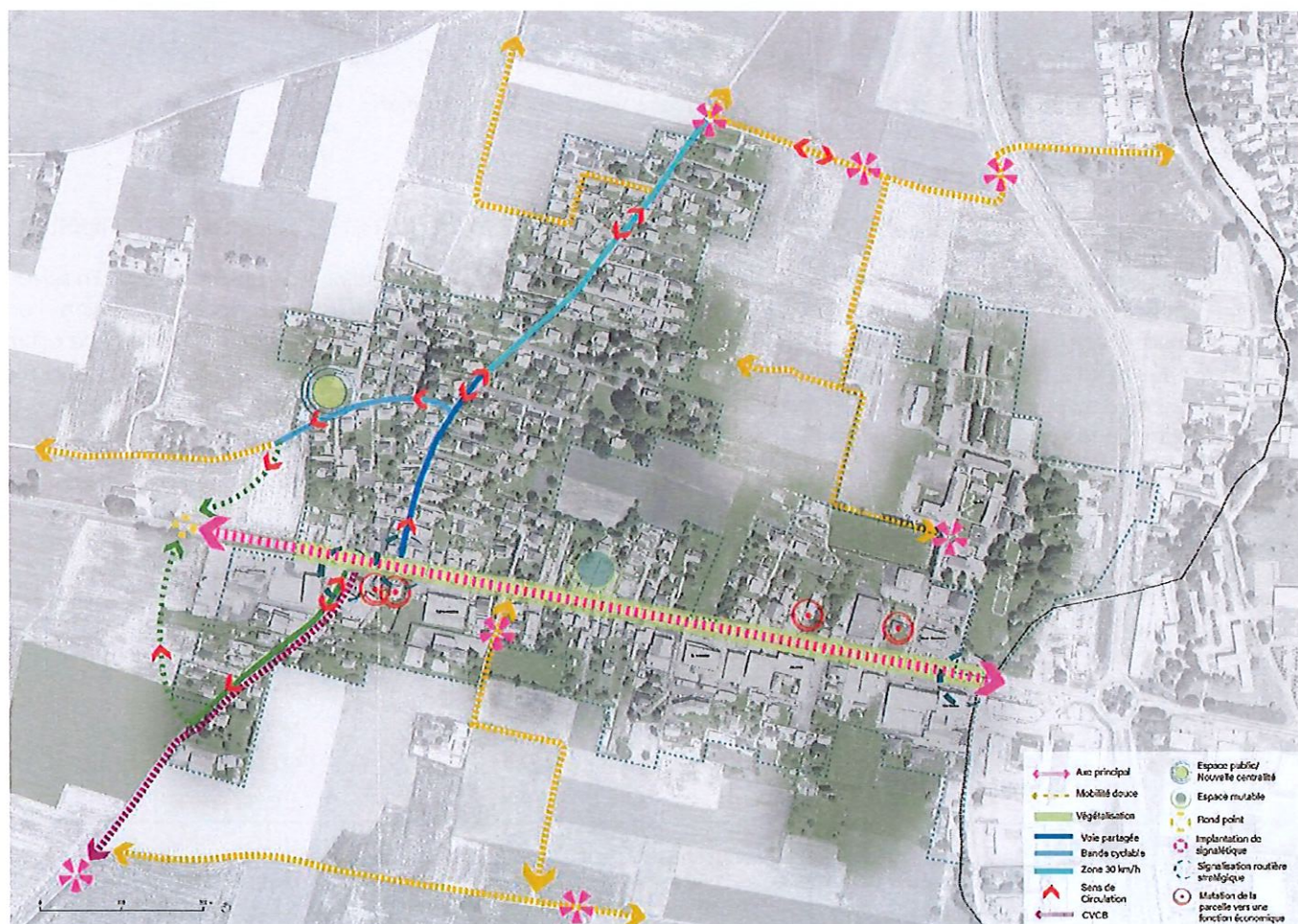
Stratégie de requalification du quartier du Pouey

1. Un programme opérationnel organisé en 4 axes

La concertation a permis de mettre en évidence quatre thèmes majeurs, quatre angles d'attaque sur lesquels travailler pour réussir la requalification du quartier du Pouey :

- La route de Pau, véritable épine dorsale du quartier,
- Les espaces de rencontre,
- Les circulations douces,
- Une salle de quartier pour les habitants.

Les actions proposées dans le présent document s'articulent autour de ces thématiques et se complètent mutuellement. Le schéma ci-après regroupe l'ensemble des projets et options possibles, sur des temporalités parfois différentes. Il s'agit d'un schéma global permettant d'appréhender la stratégie de requalification qui découle de l'implication et de la participation des habitants du quartier à cette étude.



AXE 1 : LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE PAU**ACTION N°1.1 : Végétaliser et intégrer les modes doux****ACTION N°1.2 : Apaiser et sécuriser la route de Pau****ACTION N°1.3 : Fluidifier la circulation du carrefour****ACTION N°1.4 : Permettre la mutation de certaines constructions « habitation » en commerce****AXE 2 : L'AMENAGEMENT D'ESPACES DE RENCONTRE****ACTION N°2 : Aménager un espace multiusage et multigénérationnel****AXE 3 : L'AFFIRMATION DE LA PLACE DES MODES DOUX****ACTION N°3.1 : Aménager des voies partagées rue Charles Manciet et Chemin du Broustet****ACTION N°3.2 : Aménager une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) sur le Chemin de la Traverse****ACTION N°3.3 : Mettre en place une signalétique sur les chemins ruraux****AXE 4 : LA CREATION D'UNE SALLE DE QUARTIER****ACTION N°4 : Investir un bâtiment public existant pour en faire une maison de quartier**

2. La priorisation des actions dans le temps : programmation pluriannuelle

La priorisation des actions traduit la volonté des habitants : l'enjeu majeur est la sécurisation de la route de Pau. En suivant, vient le besoin d'un lieu de rencontre. Enfin, la sécurisation des modes doux sur l'ensemble du quartier et la création d'une salle commune viennent compléter les deux autres axes. Ils ne sont pas moins importants mais, pour les habitants, la priorité n'est pas équivalente. Cependant, le niveau de difficulté peut avoir un impact sur le terme de l'action dans la mesure où une action peu coûteuse et accessible en termes de gouvernance fera plus facilement réalisée à court terme qu'une action prioritaire mais coûteuse (acquisition de foncier requis et/ou réalisation de travaux de grande envergure).

Les actions des axes 1 et 3 ont pour caractéristique de se compléter les unes des autres. Les actions de l'axes 2 sont indépendantes. Réaliser les deux actions enrichirait l'offre locale en lieu de rencontre mais n'en réaliser qu'une ne porte pas préjudice à l'autre. Enfin, les actions de l'axe 4 ont pour particularité d'être des variantes de la même action. Si l'une d'elle est réalisée, la réalisation des deux autres n'est pas nécessaire.

N° de l'action	PRIORITÉ	NIVEAU DE DIFFICULTÉ	TERME DE L'ACTION
1.1	● ● ● ● ●	● ● ● ● ○	MOYEN TERME
1.2	● ● ● ● ●	● ● ● ● ○	MOYEN TERME
1.3	● ● ● ● ●	● ● ● ● ○	COURT ET MOYEN TERME
1.4	● ● ● ○ ○	● ○ ○ ○ ○	COURT TERME
2	● ● ● ● ●	● ● ● ● ○	MOYEN TERME
3.1	● ● ● ● ●	● ● ● ● ○	MOYEN TERME
3.2	● ● ● ● ○	● ○ ○ ○ ○	COURT TERME
3.3	● ● ● ○ ○	● ○ ○ ○ ○	COURT TERME
4	● ● ● ● ●	● ○ ○ ○ ○	COURT TERME

Les Fiches Actions

AXE 1 : LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE PAU

1.1

AXE 1 : LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE PAU

ACTION N°1 : Végétalisation et intégration des modes doux

PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'action proposée vise à réaménager la route de Pau afin de redonner de la place aux piétons et au vélo de manière sécurisée et qualitative. Pour ce faire, la présente action prévoit l'aménagement d'une voie dédiée aux piétons et d'une piste cyclable, de part et d'autre de la route de Pau.

CONTEXTE

La route de Pau est actuellement très minérale et la place des piétons varie selon les séquences de la route. En effet, les trottoirs peuvent osciller d'un à quatre mètres de large (cf. Diagnostic, partie 4 : analyse thématique, D. la mobilité).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Cette action vise à équilibrer le partage de la voirie tout le long de la route de Pau en valorisant la place des modes doux et la végétalisation. Cette action permettra d'améliorer le cadre de vie des usagers et de revaloriser l'entrée de ville.

DESSCRIPTIF :

Redistribution et rééquilibrage du partage de la voirie. La végétation haute avec un alignement d'arbres est mise en place du côté des habitations le long de la route de Pau. La végétation basse s'implante le long de l'axe au niveau des entreprises. Cette disposition permet d'apporter de l'ombre aux nouveaux trottoirs, de donner un rythme varié et de qualité à la route de Pau tout en conservant la visibilité d'effet vitrine des entreprises. De plus, l'aménagement des trottoirs dédiés aux modes doux avec la piste cyclable du côté des habitations, permet d'affirmer le caractère de quartier de la route de Pau tout en créant des continuités piétonnes et cyclables.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Ibos

COÛT ESTIMATIF :

- > 100 mètres linéaires de bande cyclable : entre 150 000 à 300 000 €/km,
- > Végétalisation de la route de Pau : environ 130 000 € HT,
- > Voirie hors réseaux, aléas et dépendant du revêtement : environ 760 000 € HT.

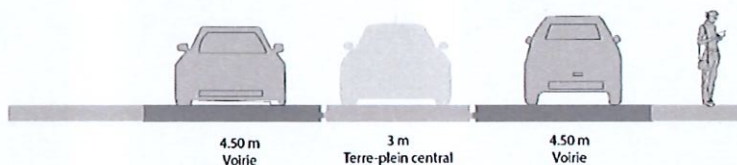
CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Moyen terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

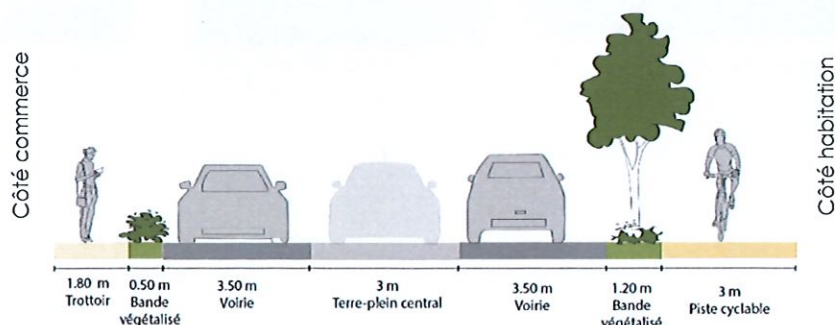
Partenariat technique potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département Hautes-Pyrénées et Région Occitanie

Partenariat financier potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département Hautes-Pyrénées et Région Occitanie

Voirie existante



Proposition de réaménagement



1.2

AXE 1 : LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE PAU

ACTION N°2 : Apaiser et sécuriser la route de Pau

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Afin d'apaiser et de sécuriser la route de Pau pour les piétons et les cyclistes, cette action propose de multiplier le nombre de traversées de type passage piéton, le long de la route de Pau.

CONTEXTE

La route de Pau est large et très fréquentée, ce qui rend sa traversée difficile et dangereuse. Dans la mesure où l'action précédente prévoit de faire circuler les piétons sur la partie sud de la voie et les vélos sur la partie nord, le besoin de traverser la route de Pau risque d'être encore plus marqué pour les usagers.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Cette action vise à aménager des traversées piétonnes et cyclistes sécurisées, visibles et fréquentes sur la route de Pau. La circulation des modes doux nécessite ce type de mise en place. Cette action est donc complémentaire à l'action précédente.

Mise en place de plateau traversant, de passage piéton en plus grand nombre

DESCRIPTIF :

Cette action vise à aménager la route de Pau à l'aide d'une signalisation stratégique. La mise en place de plateau traversant coloré et/ou de passage piéton en plus grand nombre permet de redonner la place aux piétons. De plus, la création d'une signalétique adaptée permet de réduire la vitesse des automobilistes et de créer une continuité cyclable et piétonne.

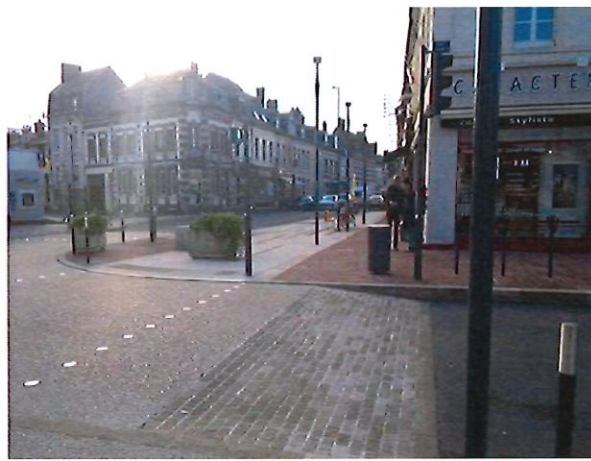
COÛT ESTIMATIF :

- > Marquage au sol à la peinture : entre 10 et 20€/m²,
- > Revêtement type enrobé coloré : entre 40 et 60€/m².

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Moyen terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département Hautes-Pyrénées et Région Occitanie
Partenariat financier potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département Hautes-Pyrénées et Région Occitanie



1.3

AXE 1 : LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE PAU

ACTION N°3 : Fluidifier la circulation du carrefour

PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'action proposée vise à améliorer la fluidité la circulation au niveau de l'intersection de la route de Pau avec la rue Charles Manciet et le Chemin de la Traverse. Cette action permettra également de sécuriser la circulation en faisant ralentir la vitesse. Pour ce faire, cette action propose la mise en place d'un rond-point à l'entrée ouest du quartier avec de nouvelles connexions au quartier du Pouey et la mise en place d'un sens de circulation.

CONTEXTE

La route de Pau est traversée par environ 13 000 véhicules/jour, notamment aux heures pendulaires. Cela pose des difficultés aux habitants qui ont du mal à sortir et entrer depuis les voies adjacentes (rue Charles Manciet et Chemin de la Traverse).

La circulation n'est pas fluide et les embouteillages sont fréquents.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La création d'un rond-point va permettre de fluidifier le trafic en proposant des alternatives aux habitants du quartier et un nouveau sens de circulation. L'objectif est de diminuer l'impact négatif du trafic routier de la route de Pau sur les habitants du quartier, notamment lorsque ces derniers doivent se déplacer.

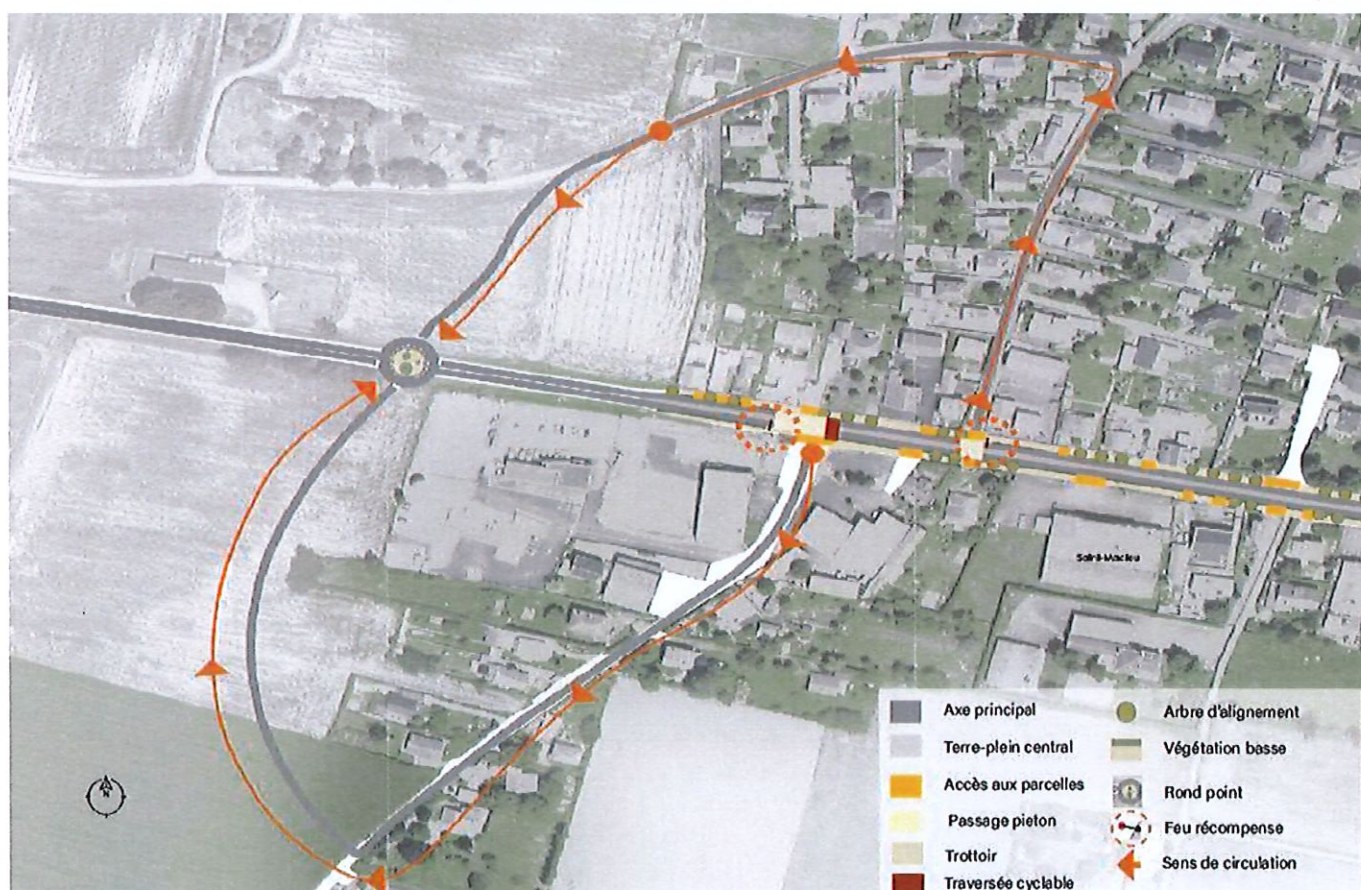




Figure 2: Traversée cyclable



Figure 1: Traversée cyclable d'un rondpoint

SOUS-ACTION N°1.3.1 : Création d'un rond-point à l'entrée ouest du quartier

DESCRIPTIF :

La mise en place de l'aménagement d'un rond-point et la création de deux nouvelles voies secondaires, avec un sens de circulation, favorisent la fluidité de la circulation et vient marquer symboliquement l'entrée ouest du quartier.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Ibos

COÛT ESTIMATIF :

Rondpoint standard avec quatre sorties hors travaux de voirie et signalisation : environ 300 000 € HT.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Moyen terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département Hautes-Pyrénées et Région Occitanie

Partenariat financier potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département Hautes-Pyrénées et Région Occitanie

SOUS-ACTION N°1.3.2 : Mise en place de feux « récompense » temporaire

DESCRIPTIF :

La requalification de la route de Pau permet de mettre en place des feux récompenses sur les axes à l'ouest afin de favoriser la réduction de la vitesse des automobilistes et fluidifier la circulation de l'avenue. Les deux feux sont installés au niveau des intersections de la rue Charles Manciet et du Chemin de la Traverse sur la route de Pau. Ces emplacements ont aussi pour but de favoriser la sécurité la traversée de la route très fréquentée.

Il s'agit d'une action intermédiaire qui vise à sécuriser les déplacements des usagers, en réduisant la vitesse des automobilistes, en attendant la réalisation du rond-point.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Ibos

COÛT ESTIMATIF :

Prix unitaire d'un feu récompense : à partir de 1840 € HT

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Court terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département Hautes-Pyrénées et Région Occitanie

Partenariat financier potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Département Hautes-Pyrénées et Région Occitanie



AXE 1 : LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE PAU

ACTION N°4 : Permettre la mutation de certaines constructions « habitation » en commerce

PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'action vise à faciliter le changement de destination de certaines constructions vers du commerce afin de désenclaver les habitations présentes au sein de la zone d'activités. Cela nécessite une modification du règlement écrit du document d'urbanisme.

CONTEXTE

Le quartier du Pouey regroupe des commerces, des services, des habitations. Ces constructions s'entremêlent parfois, laissant lieu à une mixité subie qui diminue la valeur de certains biens immobiliers. De plus, les maisons entourées de bâtiments d'activités économiques subissent des nuisances quotidiennes.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La mutation des maisons enclavées dans des zones d'activités vers du commerce permettra d'améliorer la cohérence du quartier en dissociant la partie résidentielle de la partie économique du quartier du Pouey. Elle permettra également aux propriétaires de vendre leur bien à un prix honnête.

DESRIPTIF :

La modification du document d'urbanisme demande de mandater un bureau d'études pour réaliser la notice de modification, la mise à jour du règlement écrit et la réalisation d'une étude cas par cas.

L'objet de la modification concernera la règle de stationnement, aujourd'hui trop contraignante pour les commerces, ce qui a pour effet de bloquer la mutation de maison d'habitation vers de l'activité commerciale.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Ibos

COÛT ESTIMATIF :

Modification simplifiée du document d'urbanisme : environ 4 000€

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Court terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Partenariat financier potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées



AXE 2 : L'AMENAGEMENT DES ESPACES DE RENCONTRE

2

AXE 2 : L'AMENAGEMENT DES ESPACES DE RENCONTRE

ACTION : Aménager un espace
multiusage et multigénérationnel

PRÉSENTATION DE L'ACTION

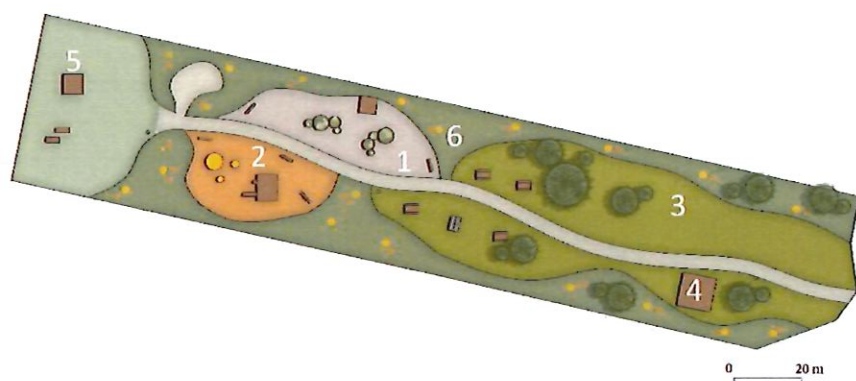
Cette action vise à aménager un espace public afin d'offrir aux habitants du Pouey un lieu qui les rassemble et qui crée un sentiment d'appartenance et une identité, tout cela au cœur du quartier résidentiel.

CONTEXTE

A ce jour, le quartier du Pouey ne dispose pas d'espace public permettant aux habitants de se promener, de s'arrêter, de flâner, de se détendre en toute quiétude. La voiture occupe l'essentiel de l'espace public ce qui est un frein à la qualité de vie. La concertation a permis de faire remonter la vive volonté des habitants de disposer d'un espace de rencontre, de jeux, de convivialité qui rendrait au site une âme de quartier résidentiel.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'objectif est d'aménager un espace qui réponde aux besoins de toutes les générations et qui permette de s'y amuser, de s'y détendre, de s'y retrouver, etc. L'idée est de permettre une multitude d'usage en même lieu afin de rassembler la population et de redonner une identité au quartier du Pouey à travers un espace public d'envergure.



DESCRIPTIF :

L'aménagement d'un tel espace public est conditionné à l'acquisition du terrain. Une fois le foncier disponible, une étude et des travaux devront être réalisés à l'échelle de l'ensemble de l'unité foncière. Cependant, un échéancier peut être mis en place afin de phaser la réalisation de l'espace public dans le temps et ainsi d'échelonner le coût des travaux.

Cet aménagement vient s'intégrer dans le quartier du Pouey en proposant un espace à la fois convivial et de détente. L'espace se veut aussi récréatif et pédagogique avec la mise en place d'une aire de jeux pour les enfants accompagné d'un potager d'aromatiques dans des jardinières en bois. Une aire de pique-nique et un mobilier multifonctionnel permettent de concevoir un lieu festif et chaleureux à l'échelle du quartier.

Une clôture ajourée autour de l'espace public pourra être érigée afin d'assurer la sécurité des lieux.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Ibos

COÛT ESTIMATIF :

Aménagement des espaces verts comprenant la végétalisation, la clôture, le kiosque, l'aire de jeux, les jardinières, le mobilier et le cheminement piéton : environ 165 000 € HT

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Moyen terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Habitants

Partenariat financier potentiel : Néant



Plan de situation

AXE 3 : L’AFFIRMATION DE LA PLACE DES CHEMINEMENTS DOUX

3.1

AXE 3 : L’AFFIRMATION DE LA PLACE DES CHEMINEMENTS DOUX

ACTION N°1 : Aménager des voies partagées rue Charles Manciet et Chemin du Broustet

PRÉSENTATION DE L’ACTION

Cette action propose la réorganisation du partage de la voirie dans le quartier résidentiel du Pouey. Le secteur est alors découpé en trois séquences afin de proposer une solution adaptée pour chaque site spécifique. En fonction du contexte de la voie, la place du piéton et/ou du cycliste sera plus ou moins lisible et affirmée dans l'espace public.

CONTEXTE

La rue Charles Manciet a récemment été réaménagée, elle propose actuellement des trottoirs plus ou moins larges selon la portion de rue. Cela assure une continuité piétonne bien que, parfois, le stationnement et le positionnement de poteaux d'éclairage public diminuent la largeur et donc gênent la circulation, notamment de PMR. En revanche, aucun aménagement n'est mis en place pour la circulation cyclable.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'objectif de cette action est de donner plus de place aux mobilités douces et de sécuriser leurs déplacements. La rue Charles Manciet et une partie du Chemin du Broustet permettent aux usagers de se rendre à leur domicile. Il apparaît donc important de sécuriser le secteur afin de garantir un cadre de vie qualitatif et sécuritaire. La CEM a exprimé l'importance de recréer une vie de quartier pour ses habitants. La mobilité est un levier à saisir pour atteindre ce but.

DESSCRIPTIF :

L'action propose le réaménagement suivant :

- Séquence n°1 : matérialiser une zone partagée (≤ 20 km/h), d'un sens unique et d'une bande cyclable à travers du marquage au sol et de la signalétique verticale ;
- Séquence n°2 : mise en place d'une zone « 30km/h »
- Séquence n°3 : mise en place d'une zone 30km/h et d'une bande cyclable pour connecter la future piste cyclable du chemin du Broustet à la rue Charles Manciet.

COÛT ESTIMATIF :

- > 100 mètres linéaires de bande cyclable : environ 1 200 €
- > Zone 30 avec DSC* : environ 130 € le m²
- > 100 mètres de jalonnement : entre 100 € et 1000 €

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : Moyen terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ADEME

Partenariat financier potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ADEME

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Ibos

* DSC : double sens cyclable





La séquence n° 1 est en sens unique pour les véhicules, accessible depuis la route de Pau. Elle comprend un trottoir et une bande cyclable mais à vocation à être un espace partagé dans la mesure où la vocation résidentielle est affirmée. Il ne s'agit pas uniquement d'un lieu de passage, mais d'un lieu de vie.

SEQUENCE n° 2 :



La séquence n° 2 est en double sens et comprend un trottoir. Il s'agit d'une zone 30 afin d'apaiser la circulation dans le quartier résidentiel, sans pour autant faire obstacle à la circulation quotidienne des véhicules.

SEQUENCE n° 3 :



La séquence n° 3 est en sens unique pour les véhicules (hors riverains) et comprend une bande cyclable qui rejoindra la future piste cyclable en projet. La circulation sera limitée à 30 km/h sur ce tronçon afin d'assurer la sécurité des riverains et l'accès au futur espace de rencontre.

SEQUENCE n° 4 :



La séquence n° 4 matérialise la continuité avec la future piste cyclable.

3.2

AXE 3 : L'AFFIRMATION DE LA PLACE DES CHEMINEMENTS DOUX

ACTION N°2 : Aménager une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) sur le Chemin de la Traverse

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Cette action propose la mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée le long du Chemin de la Traverse afin de prioriser le vélo dans l'espace public.

CONTEXTE

Actuellement le Chemin de la Traverse est une desserte locale qui permet de rejoindre le bourg. Il est essentiellement dédié à la voiture dans la mesure où aucun aménagement piéton et cyclable n'existe actuellement. Or, les modes actifs utilisent cet axe malgré le manque d'aménagement adapté et le manque de sécurité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'objectif de cette action est de venir créer des continuités cyclables au sein du quartier mais plus largement, au sein de la commune et de l'intercommunalité. L'idée est de travailler les linéaires cyclables à l'échelle du quartier du Pouey pour qu'ils puissent s'inscrire dans une échelle plus grande.

DESCRIPTIF :

L'aménagement d'une CVCB demande la mise en place d'un marquage au sol et d'une signalétique verticale (un panneau tous les 500 mètres) pour assurer la lisibilité de l'information.

COÛT ESTIMATIF :

100 mètres linéaires de CVCB* : entre 1 200 € et 2 000 € (marquage + panneaux tous les 500 mètres)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Moyen terme

OK

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Ibos

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ADEME

Partenariat financier potentiel : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ADEME

* CVCB : Chaussée à Voie Centrale Banalisée



3.3

AXE 3 : L’AFFIRMATION DE LA PLACE DES CHEMINEMENTS DOUX

ACTION N°3 : Mettre en place une signalétique sur les chemins ruraux

PRÉSENTATION DE L’ACTION

Cette action propose la mise en place d’une signalétique d’information et de scénographie pour mettre en valeur les éléments du patrimoine remarquable et ordinaire. Ainsi les habitants pourront profiter des cheminements doux qui maillent les contours de leur quartier en redécouvrant le paysage et leur environnement.

CONTEXTE

Plusieurs chemins ruraux entourent et desservent le quartier du Pouey. Ils permettent aux habitants de se promener autour de chez eux et de profiter des aménités du paysage rural et agricole, contrastant avec l’ambiance urbaine de la route de Pau.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L’objectif de cette action est de venir conforter ces chemins par la valorisation d’éléments de végétation, de patrimoine et de paysage grâce à une signalétique adéquate.

DESCRIPTIF :

La mise en valeur du patrimoine bâti et paysager d’Ibos et de son environnement passe par sa mise en scène et le partage de sa connaissance dans l’espace public et notamment le long des chemins qui traversent le Pouey. La mise en place de mobilier urbain comme support pédagogique permettra de mettre en évidence le paysage et les points de vue. Des éléments de signalétique verticale et d’éléments de scénographie sont à mettre en place le long des chemins proches du Pouey.

MAÎTRE D’OUVRAGE : Commune de Ibos

COÛT ESTIMATIF :

Prix unitaire : entre 480 € et 1500€

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

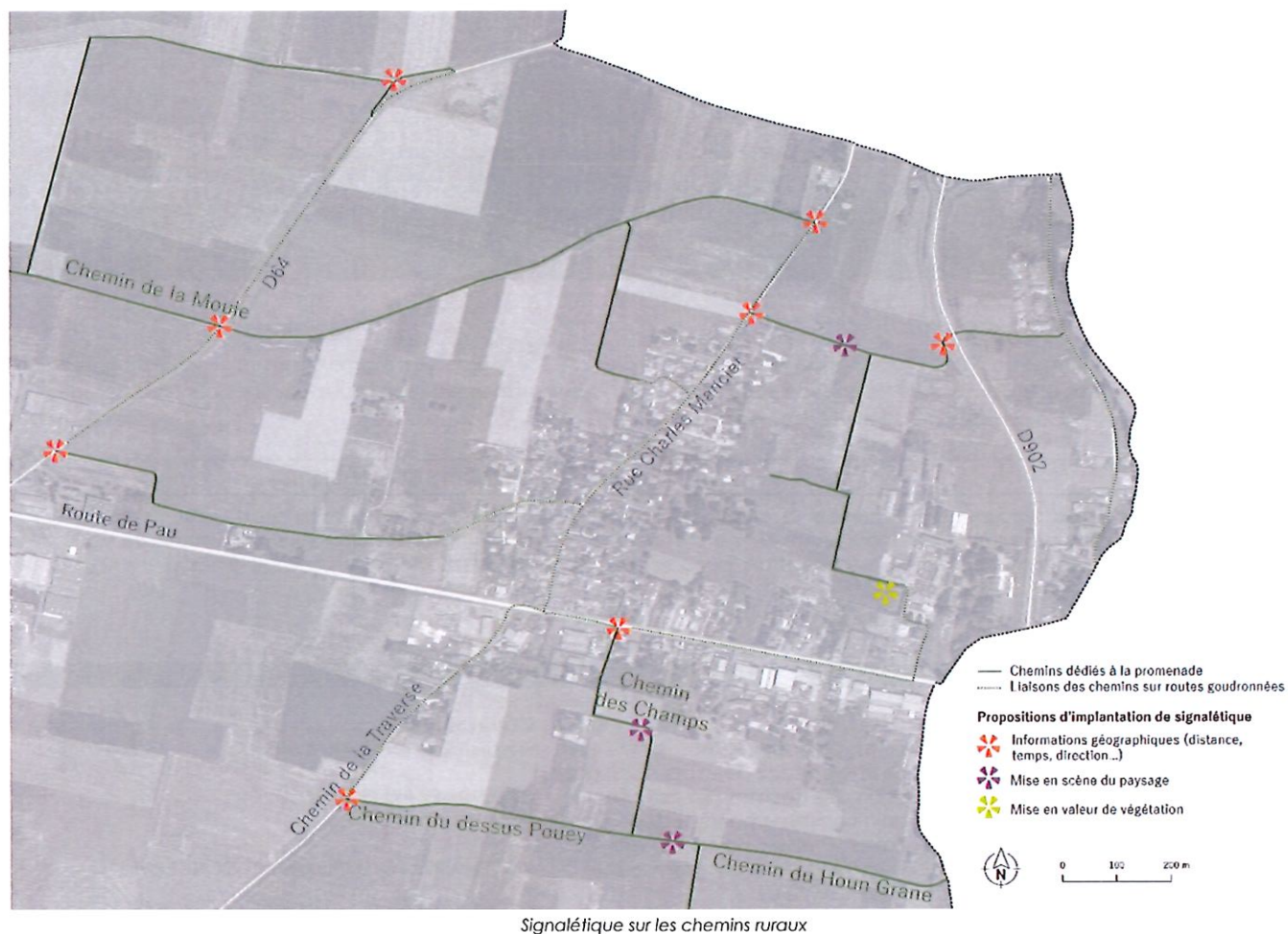
Moyen terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Office de tourisme, habitants.



Références de mise en scène du paysage et des éléments de végétation



Signalétique sur les chemins ruraux

AXE 4 : LA CREATION D'UNE SALLE DE QUARTIER

4

AXE 4 : LA CREATION D'UNE SALLE DE QUARTIER

ACTION : Investir un bâtiment public existant pour en faire une maison de quartier**PRÉSENTATION DE L'ACTION**

Cette action propose la réappropriation de la salle Léo Lagrange par la commune, et plus particulièrement par les associations et les habitants. La salle Léo Lagrange est communale et se situe au bord de la route de Pau, au centre du quartier du Pouey. La mise à disposition de cette salle permettrait aux habitants d'avoir un lieu pour se retrouver, organiser des événements, pratiquer des activités, etc.

CONTEXTE

Aujourd'hui, Le quartier du Pouey ne dispose pas de local public pour accueillir les associations. Ce type d'équipement se concentre aujourd'hui dans le centre-bourg. Les habitants ont fait remonter ce manque lors de la concertation. Ils expriment la volonté d'avoir un lieu pour se retrouver, partager des moments et échanger ensemble.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'objectif de cette action est d'améliorer le cadre de vie des habitants du Pouey et de rééquilibrer l'offre en équipement public sur la commune. D'une manière plus large, c'est aussi une façon de donner aux habitants les moyens de se construire une vie de quartier, une appartenance, une identité.

DESCRIPTIF :

La commune est propriétaire de l'ancienne école, située au n°33 de l'Avenue du Pouey. Depuis plusieurs années, le bâtiment est utilisé par la Fédération Léo Lagrange, par le biais d'un bail de location. La localisation du bâtiment est intéressante : centrale, accessible depuis la route de Pau, l'espace comprend une partie non bâtie aujourd'hui utilisée comme un parking et le bâtiment est attenant avec le terrain communal utilisé par l'association de pétanque. Le bâti représente environ 300m² de surface de planche.

Le bail de location arrivant à échéance, il pourrait ne pas être renouvelé, afin que la salle soit mise à disposition des associations et des habitants.

La mise à disposition se fait de façon temporaire, sur inscription et avec une gestion des clés en lien avec un agent de la mairie, aux heures et jours d'ouverture de cette dernière. Un règlement d'utilisation des locaux communaux pourrait être mis en place.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Ibos**COÛT ESTIMATIF :**

- > Perte financière de la fin du bail de location ;
- > Pas de surcoût lié à la mobilisation partielle d'un agent pour la gestion de la salle.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Moyen terme

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS :

Partenariat technique potentiel : Les associations et habitants du Pouey

Partenariat financier potentiel : Néant.



L'ancienne école



Espace communal à l'arrière



Accès vers l'espace communal

Carte de synthèses

